



MOBILITÉ INTERNATIONALE

Michel Harang : « L'expatriation tient de moins en moins de l'aventure »

Si la population active française compte 2,2 millions d'expatriés et si partir à l'étranger reste une étape enrichissante, voire nécessaire pour beaucoup, l'expatriation est de moins en moins synonyme d'Eldorado... Rencontre avec Michel Harang, expatrié de carrière.

Vous êtes dans le secteur de l'ingénierie depuis plus de 35 ans. Présentez-nous votre carrière...

Michel Harang : J'ai débuté en exerçant mon métier dans une activité de chantier de constructions industrielles au sein d'une entreprise pluridisciplinaire. Après une petite dizaine d'années, j'ai rejoint le bureau d'étude spécialisé dans les mêmes réalisations industrielles, pendant une autre bonne dizaine d'années. Enfin, fort de ces expériences approfondies, je suis à présent en charge de la direction de projets industriels.

On évoque fréquemment la nécessité d'être mobile, tant sur le plan géographique que professionnel. La situation a-t-elle beaucoup changé par rapport à l'époque où vous avez débuté ? Pensez-vous qu'il est encore possible de faire toute sa carrière au sein de la même entreprise ? Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à rester auprès du même employeur ?

M. H. : La mobilité n'a pas obligatoirement la même signification pour toutes les entreprises. En ce qui concerne une entreprise dédiée à la réalisation d'ouvrages industriels majeurs, et c'est le cas ici, chaque contrat met en scène de nouveaux clients, ouvrages, équipes et lieux de réalisation. Il s'agit donc à chaque fois d'un changement complet d'activité. Cette absence de monotonie, ajoutée à un métier de communication et de contacts humains nombreux et variés, sont sans doute les raisons principales de ma fidélité à l'entreprise. L'évolution de la situation par rapport à mes débuts est une évidence, essentiellement en matière de ré-



duction des distances et de facilités de communication. Les longues chaînes de transport terrestre permettant d'accéder à un téléphone local donnant accès au télex tiennent maintenant dans le creux de la main et les cartes de crédit nous ont aussi vite fait oublier le contrôle des changes !

Vous avez été amené à occuper des postes dans divers pays. Quels ont-ils été ? Y a-t-il eu des destinations plus difficiles que d'autres ?

M. H. : Les activités de chantier m'ont amené à voyager en Europe (France, Pays-Bas), au Moyen-Orient (Iran) et en Extrême-Orient (aux Philippines). Mes activités d'études ont eu lieu essentiellement au siège de la société en France. Quant à la direction de projet, je travaille en partie au siège de la société en France, en partie en détachement dans des branches à l'étranger. J'ai ainsi résidé entre la Malaisie et la Chine entre 1997 et 2001. Que certaines destinations soient plus difficiles que d'autres est bien entendu évident. Ces difficultés se compensent cependant par la variété des expériences. Il faut noter également que si les conditions d'éloignement ou d'isolement jouent beaucoup dans l'apprécia-

tion immédiate, elles ont tendance à s'estomper ensuite.

Avez-vous choisi de donner cette orientation internationale à votre carrière ?

M. H. : Le choix d'une carrière dans la construction n'est certainement pas un choix de stabilité géographique. De là à

élargir l'espace d'activité au-delà des frontières, le pas est vite et facilement franchi, dès qu'une maîtrise raisonnable de l'anglais constitue la garantie d'un minimum de communication avec l'environnement. En outre, l'appartenance à un groupe important permet de changer d'activités et d'alterner les périodes de déplacements et de stabilité. Evidemment, des étiquettes de mobilité sont vite accrochées et on peut dire que j'ai voulu donner cette orientation à ma carrière. C'est seulement lors de périodes de récession économique que l'on peut se sentir contraint d'avoir à partir, dans la mesure où la destination n'est pas celle que l'on aurait choisie ou alors qu'une période de stabilité aurait été la bienvenue...

Quels sont les avantages et les inconvénients de ce type de carrière ?

M. H. : On peut mentionner les avantages financiers, qui sont certes immédiats, mais dans un environnement en mouvement rapide, des surprises peuvent arriver très vite. Quant aux avantages humains, la proximité quotidienne des représentants de l'ensemble des classes sociales d'un pays, souvent en voie de développement, représente une expérience unique très enrichis-

sante et modère très vite l'arrogance souvent rencontrée chez les expatriés issus de certains milieux protégés.

Les inconvénients de l'expatriation sont essentiellement liés à l'éloignement familial, et, même si les distances ont singulièrement diminué, les obstacles à un déplacement en famille restent encore nombreux.

Enfin, les avantages professionnels, liés aussi à l'éloignement, sont trouvés dans l'autonomie, l'indépendance et donc la totale responsabilité d'un projet.

On évoque souvent le « blues de l'expatrié ». Vous est-il arrivé de le ressentir ? Comment avez-vous vécu vos retours en France ? Avez-vous éprouvé des difficultés d'intégration au sein de l'entreprise à votre retour ?

M. H. : Les alternances d'expatriation et de vie au siège ne m'ont pas permis de ressentir ce « blues » ; une approche factuelle permet de s'affranchir de difficultés de réintégration. L'amélioration des communications y contribue certainement !

Quels conseils donneriez-vous à un jeune tenté par l'aventure de l'expatriation ?

M. H. : L'expatriation tient de moins en moins de l'aventure et l'évolution en ce sens ne s'arrêtera pas. C'est donc le souhait de vivre dans un milieu différent qui doit devenir le sujet essentiel de satisfaction. Il ne faut pas oublier que l'ouverture apportée par une vie à l'étranger et au contact de mentalités différentes ne saurait être regrettée. Faut-il comparer avec l'œuf et la poule ?

Propos recueillis par J. H.

